

Conseil d'administration

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 JUILLET 2018

Préparé par Laure de Gouyon

Membres du CA présents :

- Jocelyne Béland, trésorière
- Denis Bonneau, administrateur
- Jean Dion, administrateur
- Alexandre Gelfusa, administrateur
- Maurice Giroux, président
- Laure de Gouyon, secrétaire
- Alain Lépine, vice-président
- Jon Mandel, administrateur (à partir de 10 h)

Invités présents, de 10 à 11 h :

- David Graham, député fédéral, circonscription Laurentides – Labelle
  - Luc Lefebvre, adjoint de la circonscription Laurentides - Labelle
-

## Ordre du jour

---

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Discussion sur les points à aborder avec David Graham
3. Compte-rendu de l'AGA de la Coalition pour une navigation responsable et durable
4. Table ronde avec David Graham (10 h)
5. A. Accueil d'un nouveau membre du CA  
B. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2018
6. Départ de deux membres du CA
7. Sondage à mener auprès des propriétaires
8. Distribution des vignettes et collecte de cotisations
9. Remise en question de l'utilité de l'Association
10. Terrain de l'Association – responsabilité des membres et transfert éventuel à la municipalité
11. Enclenchement du RUB
12. Prochaine rencontre du CA
13. Clôture de la réunion

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Ouverture de la rencontre à 9 h, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Alain Lépine et appuyée par Denis Bonneau.

**Résolution 070718-01**

2. *Discussion sur les points à aborder avec David Graham*

Les membres du CA ont discuté des questions qu'ils aimeraient poser à M. Graham. L'important sera de sensibiliser le député à la situation du lac, ainsi que de déterminer quelles sont nos options à l'égard des bateaux qui créent le plus de problèmes sur le plan de l'environnement et l'aide éventuelle que nous pouvons attendre du député fédéral.

3. *Compte-rendu de l'AGA de la Coalition pour une navigation responsable et durable*

Maurice Giroux et Laure de Gouyon se sont rendus à l'AGA de la Coalition pour une navigation responsable et durable, qui s'est tenue le 20 juin 2018 à Mont-Tremblant.

Il en ressort que de nombreux lacs sont touchés par la problématique que crée le décalage entre la *Loi sur la marine marchande* applicable aux plans d'eaux et les enjeux environnementaux et de bon voisinage. La Coalition a peu de pouvoir à l'heure actuelle, mais ne baisse pas les bras et s'est engagée dans un projet d'étude avec le Centre d'innovation de Transports Canada en espérant avoir enfin trouvé un interlocuteur capable d'insuffler le changement. Affaire à suivre.

4. *Table ronde avec David Graham (10 h)*

Voir le résumé des échanges en annexe.

5. A. *Accueil d'un nouveau membre du CA*

Les membres du CA proposent unanimement à Jon Mandel d'intégrer le Conseil, qui profiterait grandement de ses connaissances. Ce dernier accepte.

**Résolution 070718-02** proposée par Maurice Giroux et appuyée par Jocelyne Béland

B. *Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2018*

**Résolution 070718-03** proposée par Jean Dion et appuyée par Denis Bonneau

6. *Départ de deux membres du CA*

Jacqueline Scalise a présenté une lettre de démission en raison de son emploi du temps trop chargé. Lise Desrochers a fait savoir à Alain Lépine, par téléphone,

qu'elle ne reviendrait plus. Les membres du CA acceptent officiellement leur départ.

**Résolution 070718-04** proposée par Alain Lépine et appuyée par Laure de Gouyon

*7. Sondage à mener auprès des propriétaires*

Au lieu de poser de multiples questions aux propriétaires, les membres du CA décident de commencer tout simplement par leur demander ce qui les préoccupe le plus lorsqu'ils feront le tour du lac pour remettre les vignettes.

*8. Distribution des vignettes et collecte de cotisations*

Les membres du CA se répartissent les adresses et feront ainsi le tour du lac pour remettre à chacun les vignettes à coller sur les embarcations.

*9. Remise en question de l'utilité de l'Association*

Le Code d'éthique n'étant pas respecté, notamment sur le plan des horaires, certains membres du CA s'interrogent sur l'utilité de l'Association. Il ressort néanmoins de la discussion que l'Association a un rôle important à jouer pour favoriser le maintien de la santé du lac et le bien-être autour du lac, malgré toutes les infractions au Code d'éthique, et que les propriétaires sont nombreux à saluer les efforts du CA.

*10. Terrain de l'Association – responsabilité des membres et transfert éventuel à la municipalité*

Un incident s'étant produit récemment, Maurice Giroux rappelle que tous les membres du CA sont responsables du terrain de l'Association, même si deux d'entre eux seulement en ont la clé. Certains lacs, dont le lac Gauthier, ont remis leur terrain à la municipalité, qui en assure une bonne gestion. Si la gestion du terrain de l'Association venait à se compliquer, il faudrait peut-être réfléchir à une telle option et la soumettre aux membres de l'Association lors de l'AGA. Pour l'instant, cependant, les membres du CA estiment que ce n'est pas nécessaire.

*11. Enclenchement du RUB*

Suite à la discussion avec David Graham, les membres du CA sont d'accord pour enclencher le processus de RUB en vue de restreindre la navigation des bateaux puissants sur le lac lorsque Luc Lefebvre en aura fait parvenir les détails à Maurice Giroux. Les membres du CA s'entendent sur le fait que le processus pourrait toujours être avorté si la seule restriction possible était trop radicale et ne correspondait pas aux souhaits des riverains.

Les membres du CA envisagent l'acquisition d'une caméra qui serait placée à l'une des extrémités du lac. Alexandre Gelfusa s'informerait sur le coût et le type d'équipement recommandé.

*12. Prochaine rencontre du CA*

La prochaine rencontre aura lieu le 26 août à 10 h.

13. Clôture de la réunion

La réunion est close à 12 h 19.

**Résolution 070718-05** proposée par Maurice Giroux et appuyée par Jocelyne Béland

ANNEXE

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION AVEC MM. GRAHAM (DG) ET LEFEBVRE (LL)

- Jon Par définition, les wake boats ne sont-ils pas en infraction sur notre lac compte tenu de son étroitesse?
- DG Il s'agit d'une violation sur le plan scientifique, mais non juridique.
- Jon Aux États-Unis, selon la réglementation et les règles internationales, vous êtes responsables des dégâts que vous causez.
- Alexandre Il y a quelques années, un bateau a causé des dégâts sur le Saint-Laurent et été poursuivi par le gouvernement.
- Denis Reste à être en mesure de prouver la responsabilité.
- Maurice Sur le lac Sainte-Marie, tous les bateaux ont été bannis. Peut-on les bannir sélectivement?
- DG Tous les enjeux sont liés. Il faudrait remettre le pouvoir aux villes, mais il n'y a pas de consensus entre les députés.
- Denis A-t-on fait des études sur les lacs en filmant les effets des wake boats?
- Jon Les vidéos sont nombreuses sur le site de Mastercraft, qui met en avant les vagues que peuvent soulever ses bateaux. Élément promotionnel. Ces bateaux sont faits pour cela. Transport Canada ne veut pas réglementer la vitesse.
- Jean Il faut une nouvelle loi.
- DG C'est un véritable problème. Risque d'être accusé de détruire l'industrie des bateaux puissants.
- Jocelyne Certaines municipalités ont pourtant le droit de gérer leurs lacs.
- LL Les démarches ont été faites il y a plusieurs années, par des communautés comme celle du lac Sainte-Marie.
- Alain Le député ne pourrait-il pas organiser une réunion pour tous les gens qui ont des problèmes sur leur lac, en invitant les médias? Le grand nombre de personnes exercerait de la pression.
- DG Le risque est que peu de gens répondent à l'appel. Cela nuirait alors à la cause. Allez voir la prospection faite sur mon site.
- Alain Pourrait-on demander à la police s'il s'agit de « conduite négligente »?

- DG Les pouvoirs de la police sont limités aux infractions criminelles.
- LL La police gère les infractions au code de la sécurité nautique.
- DG En Alberta, les amendes sont de 100 000 \$ pour ballasts non vidés.
- Maurice Si vous étiez premier ministre, auriez-vous le pouvoir de faire passer une loi interdisant les gros bateaux sur de si petits lacs?
- DG Sans l'appui des ministres, je n'aurais aucun pouvoir; le projet de loi serait défait. La meilleure solution est d'obtenir l'acceptation du cabinet, en évitant les gros lobbyistes.
- Jean La cause environnementale serait un plus sur le plan politique. C'est une belle bataille qui rassemble les esprits.
- DG Les Laurentides sont une région touristique, opposée au retrait des bateaux.
- LL Le processus RUB est en révision et les conclusions sont attendues en 2020. L'objectif serait de faciliter les démarches des associations.
- DG En ce qui concerne les demandes qui ne viseraient que la suppression des bateaux à ballasts, il faut penser que les lois n'ont pas encore rattrapé les nouvelles technologies.
- Denis On pourrait demander la suppression de tous les bateaux qui créent des vagues.
- Maurice Y a-t-il des droits acquis en cas de suppression des bateaux? Y en a-t-il eu au lac Sainte-Marie?
- DG Non.
- Alain Il n'y a même plus besoin de permis pour installer un parcours de ski nautique.
- DG Je vais vérifier. Je pense que c'est illégal.